



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 juillet 2010

REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS - SEM - MODIFICATION -  
SEMIE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
08 juillet 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoins :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Maryvonne ARDOUIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

DELIBERATION D20100293

### SECRETARIAT GENERAL

### **REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - SEM - MODIFICATION - SEMIE**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales relatif à l'administration des SEM,

Vu la délibération du 31 mars 2008, par laquelle le Conseil municipal a désigné, lors de sa séance, les délégués de la Ville de Niort au sein de la SEMIE ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Bernard JOURDAIN ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Procéder au remplacement de Monsieur Bernard JOURDAIN au Conseil de surveillance de la SEMIE.

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Madame Virginie LEONARD a été élue pour représenter la ville de Niort au Conseil de surveillance de la SEMIE.

- Autoriser l'élue désignée à accepter, en qualité de représentante de la Ville de Niort, tout mandat éventuel qui pourrait lui être confié par la SEMIE.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**